

**Je dois monter une initiation au jujitsu qui est un art martial. Pour cela je recherche la réglementation de ce sport les taux d'encadrement, les diplômes qu'il faut . Cette initiation serait pour des lycéens et étudiants. je vous remercie de votre aide.**

Réponse apportée le **01/17/2008** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Bonjour,

Nous avons trouvé les réponses à vos interrogations dans des sites dont les liens suivent.

<http://www.linternaute.com/sport/pratique/association/creer-un-e-association-sportive.shtml>

<http://ffdf.free.fr/creer/index.html>

Pour ce qui est du « taux d'encadrement » est-ce le niveau du professeur ou comme nous le pensons le ratio élèves/ profs? Nous vous conseillons de prendre contact avec la FFJ qui pourra vous guider et vous assister dans la création de votre project.

Voici une site généraliste

<http://jiujitsu.free.fr/>

La réglementation du jujitsu est accessible ici:

<http://www.ffjda.com/ffj/?id=1338>

Pour ce qui est plus officiel:

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/sommaire.php3>

Voici l'adresse d'un club de votre région, où vous trouverez peut-être des personnes prêtes à vous aider et qui pourront vous donner des conseils pour votre projet.

<http://www.judo-club-auxonnais.com/>

Voici des indications de documents papier.

Titre : Cahiers de droit du sport (Les). 6

Éditeur : Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) : Presses universitaires d'Aix-Marseille, [\*234 doc.] 2006

Résumé : Au sommaire notamment : La réglementation fédérale des équipements sportifs (N. Ros) ; La justice sportive en Italie : compétences du juge sportif et du juge étatique (V. Forti) ; L'affaire LFP-AC Ajaccio devant le juge des référés : premier et dernier tiers-temps (J.-M. Duval) ; La qualification de la relation entre le sportif indemnisé et l'association sportive (F. Mandin).

Guide pratique et juridique du club sportif. Comment créer et gérer un club sportif

lère édition

de L. Happe-Durieux (Auteur), N. Delecourt (Auteur)

Cordialement,

Eurêkoi

Réponses à distance

Bibliothèque publique d'information

Site internet : <http://www.bpi.fr>